

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2021

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 11
- votants 11

Date de convocation : 08/10/2021

Date d'affichage : 08/10/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze octobre deux mil vingt et un à 18 h 40

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD
Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance :

Mme RENARD Brigitte

OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022 POUR L'AMENAGEMENT DE LA
TRAVERSE DU VILLAGE ET DES ESPACES PUBLICS**

Le Maire fait part au Conseil Municipal que toute demande de subvention concernant la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) au titre des projets 2022 doit être déposée de façon dématérialisée. Le Maire va donc solliciter l'Etat pour l'aménagement de la traverse du village et des espaces publics pour un montant de 825 244,78 € HT (maîtrise d'œuvre comprise) soit 990 293,74 € TTC.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

- **ADOpte** le programme de l'opération, son enveloppe financière prévisionnelle et le plan de financement prévisionnel,
- **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires financiers et notamment l'aide de l'Etat au titre de la DETR, en s'engageant à prendre son autofinancement de la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

